

COURSING CLUB DE LA COTE D'AMOUR

ÉPREUVE INTERNATIONALE DE COURSING

Mise en compétition

du C.A.C.I.L. de la F.C.I. et du C.A.C.P. de la S.C.C.

Règlement F.C.I. (Pointage international)

Port de la muselière obligatoire (conformément au règlement international)

Irish Wolfhound et P.L.I exceptés.

Points GPS
Nord : 47° 47' 14.70''
Ouest : 1° 26' 18.94''

11 et 12 avril 2015

Swingolf – ROUGÉ – 44 - France

JURY : Mme Bérith DYKA (Allemagne), Mr Christian MAGRÉ (France)

Conducteur technique :

Madame Sophie SERINET

Distances : Réglementaires pour chaque race Mode de traction : Circuit Ouvert

Contrôle vétérinaire: à partir de 7h30

Début des épreuves: 8h45

Site WEB : <http://www.coursing-club-cote-amour.eu>

Samedi : Afghans, Greyhounds, Salukis et les autres grandes races

Dimanche : Whippets, PLI, Basenjis

(Si moins de 60 engagés l'épreuve se déroulera uniquement sur le dimanche)

La décision sera prise une semaine avant l'épreuve

Conditions pour concourir à l'épreuve :

Age minimum : 18 mois pour les grandes races

15 mois pour les whippets et les Petits Lévrier Italiens

Age maximum : 8 ans (jusqu'à la fin de la saison des courses pendant laquelle celui-ci aura 8 ans révolus)

Taille maximum : Whippets Mâles : **51 cm** Femelles : **48 cm** **PLI : 38cm.**

Classe « spéciale » : Whippets mâles (au-dessus de 51cm) - Whippets femelles (au-dessus de 48cm)
P.L.I. (au-dessus de 38 cm)

ENGAGEMENTS :

25 euros pour le 1er lévrier. 20 euros pour le 2ème lévrier, 15 euros pour le 3ème et suivants

Classe « spéciale » : 8 euros

Clôture des inscriptions: le **24 mars 2015** (date de réception)

Adresser vos engagements

accompagnés du règlement et de la photocopie du certificat antirabique :

à **CCCA - Mr Patrick CARER - Couéry - 35330 SAINT SÉGLIN**

Pour les propriétaires qui désirent recevoir un accusé de réception, joindre une enveloppe timbrée

(Tarif en vigueur)

Renseignements : Mrs Patrick CARER & Didier MAUNOURY – 02.99.34.98.87

Portable à joindre le jour de l'épreuve : 06.08.92.98.54 - dmaunoury@voila.fr



EPREUVE INTERNATIONALE COURSING

ROUGÉ – 44 - France

Samedi 11 et dimanche 12 avril 2015



CENTRALE
CANINE

Fédération Cynologique Internationale

Commission des Lévrieriers

Société Centrale Canine

Race:	Sexe : mâle Femelle	Poids :	Taille :
Nom du Lévrier :			
Tatouage ou insert :	Date de naissance :	LOF :	
	Carnet n° :	BPV obtenu le :	

Nom du père :

Nom de la mère :

Producteur :	Propriétaire :
--------------	----------------

Rue ou lieu dit :	Ville :	
Code Postal :	port :	e mail :
Tél :		

1^{er} chien 2^{ème} chien 3^{ème} et suivants Classe «Spéciale»
Mettre une croix dans la case correspondante

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour avoir le droit de participer, le lévrier doit :

être confirmé et définitivement inscrit au LOF ou à un L.O.

Avoir sa participation payée (joindre par chèque ou CCP le montant de vos engagements)

Avoir subi obligatoirement la vaccination antirabique et les rappels depuis moins d'un an

Ne pas être sous le coup d'une disqualification pour attaque en course.

Avoir un carnet de travail, être titulaire du BPV ou être en possession d'une licence internationale de racing ou coursing

Identification obligatoire

ATTESTATION : Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon et sans réserve tous les articles du règlement de ces épreuves dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société ou le club de toute responsabilité du fait d'accident (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon lévrier ou à moi-même, ou causés par lui ; Je certifie sur l'honneur que mon lévrier ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses, et je m'engage à ne pas les présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour des épreuves de travail. Je déclare en outre, ne faire partie d'aucune société ou club dissident de la F.C.I., S.C.C., S.C.S.H.O., ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement et notamment de la disqualification de mon lévrier et mon exclusion de toute manifestations patronnée par la S.C.C. ou la F.C.I.

Fait à :

le : / 2015

Signature :

Siège social du Coursing Club de la Cote d'Amour
11 rue de la Maladrie – 44410 HERBIGNAC – France